

« Cette traduction en français est fournie à nos clients et partenaires à toutes fins utiles mais elle n'a pas de caractère exécutoire. Vous comprenez et acceptez que la version anglaise du présent document prévale. »

Énoncé de garantie limitée du produit

Ruckus Wireless (Ruckus) offre une « Garantie limitée à vie sur le matériel » pour certains produits et une « Garantie limitée d'un an sur le matériel » pour d'autres produits. Pour déterminer quel type de Garantie sur le matériel s'applique au(x) produit(s) que vous avez acheté(s), et pour toute information complémentaire concernant votre garantie, veuillez consulter le site Internet de Ruckus : support.ruckuswireless.com/warranty.

Garantie limitée de 90 jours sur le logiciel

Sous réserve des dispositions des présentes, Ruckus garantit à l'Acheteur initial que, pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date d'expédition du produit par Ruckus, les composants logiciels du Produit, à condition qu'ils n'aient pas été modifiés et qu'ils aient été utilisés de la manière spécifiée dans la documentation alors en vigueur, fonctionneront substantiellement conformément à la Documentation fournie avec le Produit. Si, pendant la période de garantie, Ruckus est averti que le Produit n'a pas fonctionné selon les exigences de la garantie limitée sur le logiciel susmentionnée, Ruckus déploiera des efforts commerciaux raisonnables pour, à sa discrétion, (a) modifier ledit logiciel afin d'en corriger les défauts ; ou (b) remplacer le logiciel défectueux par un logiciel substantiellement équivalent, sans frais.

Garantie limitée sur le matériel

Concernant la Garantie limitée à vie sur le matériel, la période de garantie restera en vigueur tant que le Produit restera en possession de l'Acheteur initial. Concernant la Garantie limitée d'un an sur le matériel, la période de garantie sera d'un (1) an à compter de la date d'expédition du Produit par Ruckus, à condition que le Produit reste en possession de son Acheteur initial. Sous réserve des dispositions des présentes, Ruckus garantit à l'Acheteur initial que, pendant la période de garantie applicable susmentionnée, les Produits (à l'exception des composants logiciels) seront exempts de défauts de matériau et de fabrication et qu'ils fonctionneront substantiellement en conformité avec la Documentation qui y est jointe. Dans les présentes, le terme « Acheteur » se définit comme un utilisateur final individuel qui n'est ni un distributeur, ni un revendeur, ni un détaillant, mais qui achète les Produits pour son usage personnel. Si Ruckus est averti d'un défaut sur un Produit, quel qu'il soit, couvert par la garantie sur le matériel susmentionnée, Ruckus pourra, à sa seule discrétion, réparer ou remplacer le Produit concerné par un produit semblable ou substantiellement équivalent. Si Ruckus n'est pas à même, dans un délai raisonnable du point de vue commercial, de réparer, de remplacer ou de corriger le défaut de conformité afin de remettre le produit dans son état initial garanti, Ruckus remboursera à l'Acheteur le prix d'achat original dès réception du Produit retourné. Les produits de remplacement peuvent être neufs, remis à neuf ou contenir des composants remis à neuf. La présente garantie sur le matériel ne s'applique qu'à l'Acheteur initial du Produit et ne peut être transférée à une tierce partie.

Mise en œuvre du service de garantie

Pour bénéficier des garanties limitées susmentionnées, l'Acheteur initial doit respecter le processus énoncé dans les Consignes relatives aux garanties de Ruckus, qui incluent des instructions concernant la manière d'obtenir un numéro d'Autorisation de retour de matériel (ARM). Ces Consignes sont disponibles à l'adresse : support.ruckuswireless.com/warranty. Le processus ARM vise à permettre à Ruckus Wireless de se préparer à recevoir le Produit concerné. Si des options de garantie améliorée s'appliquent, le processus ARM tiendra compte de ces options.

Exclusions de garantie

a. Ruckus ne garantit pas que le fonctionnement des Produits sera exempt d'erreurs ou ininterrompu, ou que le produit répondra aux spécifications définies par une partie autre que Ruckus Wireless.

b. Les présentes garanties limitées sur le logiciel et sur le matériel ne s'appliqueront pas si Ruckus considère, à sa seule discrétion, que : (i) la panne du Produit résulte d'un dommage subi pendant son transport, ou de la manutention, du stockage, d'un accident, de la négligence, d'un abus ou d'une mauvaise utilisation du produit (y compris, notamment, une utilisation en dehors de l'environnement recommandé) ; (ii) le Produit a été utilisé ou entretenu d'une manière non conforme aux instructions figurant dans le manuel d'utilisation du Produit ou a été modifié ou altéré, de quelque manière que ce soit ; (iii) le Produit a été réparé ou modifié par une partie autre que Ruckus ou une entreprise agréée par Ruckus ; ou (iv) le numéro de série ou l'adresse MAC figurant sur le Produit ont été supprimés ou oblitérés.

c. LES GARANTIES LIMITÉES SUR LE LOGICIEL ET LE MATÉRIEL ET LES RECOURS EXPRES SUSMENTIONNÉS SONT EXCLUSIFS ET REMPLACENT TOUS LES AUTRES RECOURS ET GARANTIES, QU'ILS SOIENT ORAUX OU ÉCRITS, EXPRES, IMPLICITES OU STATUTAIRES. RUCKUS DÉCLINE FORMELLEMENT TOUTES LES AUTRES GARANTIES, SANS EXCEPTION, QU'IL S'AGISSE DE GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITRE, D'ABSENCE DE CONTREFAÇON, DE JOUISSANCE PAISIBLE OU D'EXACTITUDE. SI LES PRODUITS NE FONCTIONNENT PAS COMME ESCOMPTÉ EN VERTU DE LEUR GARANTIE, LA SEULE RESPONSABILITÉ DE RUCKUS ET VOS SEULS RECOURS SERONT CEUX ÉNONCÉS DANS LES PRÉSENTES. Cette décharge s'applique même si la garantie expresse ne remplit pas son objectif essentiel. Certaines juridictions ne permettent pas l'exclusion de certaines garanties implicites ou la limitation de la durée d'une garantie implicite ; en conséquence, certaines des limitations susmentionnées peuvent ne pas s'appliquer à vous.

Responsabilité limitée

EN AUCUN CAS, RUCKUS ET SES FOURNISSEURS NE SAURAIENT ÊTRE TENUS RESPONSABLES D'ÉVENTUELS DOMMAGES SPÉCIAUX, CONSÉCUTIFS, INDIRECTS OU ACCESSOIRES, DE PERTES DE PROFITS, DE DONNÉES OU DE REVENUS, OU DU COÛT DES PRODUITS DE REMPLACEMENT OU DE SUBSTITUTION, RÉSULTANT DE L'ACHAT, DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITÉ D'UTILISER LES PRODUITS, QUE CE SOIT EN TERMES CONTRACTUELS OU DÉLICTELS (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE), MÊME SI RUCKUS A ÉTÉ INFORMÉ À L'AVANCE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. LA RESPONSABILITÉ TOTALE DE RUCKUS EN CAS DE DOMMAGES DE QUELQUE NATURE QU'ILS SOIENT, QUELLE QUE SOIT LA FORME D'ACTION INTENTÉE, SE LIMITERA AU PRIX D'ACHAT ACQUITTÉ PAR L'ACHETEUR EU ÉGARD AU PRODUIT AYANT ENTRAÎNÉ LA RESPONSABILITÉ. Certaines juridictions ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages indirects ou consécutifs ; il se peut donc que les limitations ou exclusions susmentionnées ne s'appliquent pas à vous.

Loi applicable ; vos droits

Les lois de l'État de Californie régiront les présentes garanties et tous les éventuels litiges qui en découleront. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas aux présentes garanties et en est formellement exclue. Par les présentes, vous acceptez l'intégralité des conditions des présentes garanties dans leur version anglaise. Ces garanties vous confèrent des droits légaux spécifiques auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits pouvant varier d'une juridiction à une autre, certains de ces droits étant énoncés.

Accord de licence d'utilisation du logiciel

RUCKUS ACCEPTE DE VOUS ACCORDER SOUS LICENCE LE LOGICIEL INTÉGRÉ AU MATÉRIEL INFORMATIQUE ASSOCIÉ (COLLECTIVEMENT, LE « PRODUIT ») À CONDITION QUE VOUS ACCEPTIEZ L'ENSEMBLE DES CONDITIONS STIPULÉES DANS LE PRÉSENT ACCORD.

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES CONDITIONS CI-DESSOUS. EN INSTALLANT ET/OU EN UTILISANT LE PRODUIT, VOUS RECONNAISSEZ AVOIR LU LE PRÉSENT ACCORD ET ACCEPTEZ D'ÊTRE LIÉ PAR SES CONDITIONS.

Si vous n'acceptez pas les présentes conditions, Ruckus ne consent pas à vous accorder le Logiciel sous licence et vous devez vous abstenir d'utiliser ou d'installer le Produit. Dans ce cas, vous devez contacter Ruckus Wireless, Inc. immédiatement sur le site Web www.ruckuswireless.com.

- OCTROI DE LICENCE.** Sous réserve des conditions du présent Accord, Ruckus vous accorde le droit personnel, non exclusif et limité d'utiliser la version code objet du Logiciel uniquement en association avec le Produit et conformément aux manuels de l'utilisateur.
- RÉVISIONS :** Le cas échéant, Ruckus pourra proposer une mise à jour, une révision ou une autre modification (une « Révision ») du Logiciel. Une telle Révision sera soumise aux conditions du présent Accord et ne devra être utilisée que sur une seule installation du Logiciel Ruckus, sauf mention contraire. Son utilisation sur une installation subséquente du Logiciel Ruckus enfreindrait les conditions du présent Accord.
- PROPRIÉTÉ.** Ruckus et ses fournisseurs resteront propriétaires de l'ensemble des brevets, droits d'auteur, marques de commerce, appellations commerciales, secrets commerciaux et autres droits de propriété intellectuelle afférents au Logiciel. Le Logiciel est protégé par des lois et par les traités internationaux sur le droit d'auteur, ainsi que par les autres lois et traités relatifs à la propriété intellectuelle. Hormis les stipulations de la Section 1, vous ne posséderez aucun droit, titre ou intérêt eu égard au Logiciel. Le Logiciel vous est octroyé sous licence, et non vendu, afin que vous l'utilisiez en vertu des conditions du présent Accord.
- LIMITATIONS.** Ruckus se réserve tous les droits relatifs au Logiciel qui ne vous sont pas expressément accordés. Vous n'êtes pas autorisé à copier, modifier, créer des travaux dérivés, distribuer, vendre, céder, gager, accorder en sous-licence, louer, donner à bail, utiliser en temps partagé ou transférer autrement le Logiciel. Vous consentez à respecter toutes les lois applicables relativement à l'utilisation du Produit, y compris, notamment, toutes les limitations liées au droit d'auteur, et à défendre, indemniser et tenir Ruckus et ses fournisseurs francs de tout préjudice en cas de plaintes découlant de la violation desdites lois. Vous n'êtes pas autorisé à dériver ou à tenter de dériver le code source du Logiciel, par quelque moyen que ce soit, ni à permettre à une autre partie de dériver ou de tenter de dériver ledit code source. Vous n'êtes pas autorisé à désosser, à décompiler, à désassembler ou à traduire le Logiciel, que ce soit en tout ou en partie. Si vous résidez dans l'Union européenne, les informations nécessaires à l'interopérabilité avec d'autres programmes vous seront transmises sur demande.
- EXONÉRATION DE GARANTIE.** Hormis ce qui est expressément stipulé dans l'Énoncé de garantie limitée du Produit fourni avec le Produit, le Logiciel vous est accordé sous licence « en l'état », sans garantie de quelque nature que ce soit. Ruckus et ses fournisseurs déclinent toutes les garanties, expresses ou implicites, statutaires ou autres, qu'elles soient de fait ou qu'elles découlent de la loi, y compris, notamment, les garanties de qualité marchande, d'adaptation à un usage particulier, de titre ou d'absence de contrefaçon.
- LIMITATION DE RESPONSABILITÉ.** Ruckus et ses fournisseurs ne sauraient être tenus responsables des éventuels dommages, indirects, exemplaires, spéciaux, punitifs, consécutifs ou accessoires, quels qu'ils soient, ou des éventuelles pertes de revenus, de profits ou d'activités, ou de tout autre dommage qui ne serait pas direct, même si Ruckus ou ses fournisseurs ont été avisés de la possibilité de tels dommages. En aucun cas, la responsabilité totale de Ruckus en lien avec le présent Accord ne saurait dépasser cent dollars américains (100,00 USD) quelle que soit la forme d'action ayant entraîné ladite responsabilité (et que ladite action relève du droit contractuel, civil ou autre). La présente limitation de responsabilité ne sera pas affectée si un recours disponible au titre des présentes ne remplit pas son objectif essentiel. Certaines juridictions ne permettent pas les limites ou les exclusions de responsabilité pour les dommages indirects ou consécutifs ; il se peut donc que les limitations ou exclusions susmentionnées ne s'appliquent pas à vous. La présente disposition relative à la limitation de responsabilité est une partie fondamentale des propositions faites par Ruckus aux termes des présentes, et Ruckus ne vous accordera pas de licence au titre du Logiciel en absence desdites limitations.
- RÉSILIATION.** Le présent Accord sera automatiquement résilié en cas d'infraction à l'une quelconque de ses conditions. Vous devrez détruire le Logiciel dès la résiliation de l'Accord.
- UTILISATEURS FINAUX DES SERVICES PUBLICS.** Le Logiciel est considéré comme un « élément commercial », tel que défini à l'article 48 C.F.R. 2.101, consistant en un « logiciel informatique commercial » et une « documentation logicielle commerciale », tel que ces termes sont utilisés à l'article 48 C.F.R. 12.212. Conformément aux articles 48 C.F.R., alinéa 12.212 et 48 C.F.R., alinéas 227.7202-1 à 227.7202-4, lorsque le Logiciel est accordé aux Utilisateurs finaux faisant partie du gouvernement américain, il n'est assorti que des droits stipulés dans les présentes.
- CONTRÔLE DES EXPORTATIONS.** Le Logiciel est soumis aux lois américaines sur le contrôle des exportations. Vous n'êtes pas autorisé à exporter ou à réexporter le Logiciel si vous ne disposez pas des licences à l'exportation pertinentes octroyées par les gouvernements américain et étrangers. Vous devez, par ailleurs, respecter toutes les lois de contrôle des exportations applicables et défendre, indemniser et tenir Ruckus et l'ensemble de ses concédants de licence francs de toute plainte découlant d'une infraction aux lois sur le contrôle des exportations que vous auriez perpétrée.
- CESSION.** Vous ne pourrez céder vos droits en vertu du présent Accord que si vous cédez l'ensemble des droits afférents au Produit et que le cessionnaire consent à être lié par les conditions du présent Accord. Votre licence sera automatiquement résiliée en cas de cession.
- GÉNÉRALITÉS.** En tout état de cause, le présent Accord sera régi et interprété en vertu des lois de l'État de Californie (États-Unis) nonobstant leurs principes relatifs aux conflits de lois ou tout autre principe qui entraînerait l'application d'autres règles de droit. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises est formellement exclue. Si une quelconque disposition du présent Accord est jugée inapplicable par un tribunal compétent, pour quelque raison que ce soit, les autres dispositions des présentes resteront en vigueur et de plein effet. Le présent Accord représente l'entente définitive, complète et exclusive entre les parties eu égard à l'objet des présentes, et il remplace tous les accords et ententes précédents ou contemporains relatifs audit objet, que ceux-ci soient écrits ou verbaux.

EN INSTALLANT ET/OU EN UTILISANT LE PRODUIT, VOUS RECONNAISSEZ AVOIR LU LE PRÉSENT ACCORD, L'AVOIR COMPRIS, ET ACCEPTEZ D'ÊTRE LIÉ PAR SES CONDITIONS.